



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 05_2024_45

L'An deux mil vingt-quatre, le 8 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 03/07/2024

DATE D’AFFICHAGE : 04/07/2024

Membres élus en fonction : 19 Nombre de présents : 18 Nombre de votants : 18 Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Valéry LAURENT, Mme Isabelle ARMAND, M. Richard PELISSERO, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Joseph AFONSO, Mme Virginie CORDIER, Mme Manuella SAINTEROSE, Mme Isabelle FLORY, M. Christian TANAÏS, Mme Emeline LESAGE BORDIER, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Hugues MASLARD, M. Arnaud CHERON, M. Thierry ETIENNE, M. Louis BREC.

Excusé(es) représenté(es) :

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) : Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : M. Christian TANAÏS

OBJET : AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AUPRES DE NUOMA MUTUELLE.

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code la Santé Publique ;

VU le Code de la Mutualité ;



CONSIDERANT la volonté de la Commune de proposer à ses administrés une complémentaire santé de qualité pour ses administrés aux fins de lutter contre l'inégalité d'accès aux soins ;

CONSIDERANT que la Commune a simplement mis en concurrence les candidats et servira uniquement d'intermédiaire entre l'organisme mutualiste et ses futurs adhérents, sans contrepartie financière pour elle ;

CONSIDERANT l'avis de la commission municipale finances et moyens généraux en date du 3 juillet 2024 ;

CONSIDERANT le rapport de Monsieur Le Maire ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE la signature de la convention de partenariat avec NUOMA mutuelle ci-annexée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la délibération.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 08/07/2024*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*